



éloignement géographique

Par **yannick**, le **23/10/2008** à **23:29**

séparé depuis 2001 et père de 2 enfants de 10 ans j'ai conservé autorité parentale et droit de visite et d'hébergement . la maman s'étant mise a travailler j'ai pris en charge les enfants cet été 5j/7 au minimum avec accord de la mère a la rentrée scolaire nous avons mis en place garde alternée 1 semaine chacun . elle vient de m'apprendre qu'elle risque de divorcer , car remariée et 3ème enfants , et qu'elle souhaite s'éloigner sur région parisienne , actuellement nous vivons a 15 km l'un de l'autre dans le sud ouest (pays basque) .

nous n'avons pas pu officialiser garde alternée car elle refuse sous prétexte de faire un essai . puis je faire reconnaître la garde alternée et cas échéant si elle persiste a vouloir s'éloigner que dois je faire pour obtenir la garde et est ce que cela s'avère réalisable ? par avance merci des conseils que vous pourrez m'apporter dans l'attente sincères salutations